juristudiant
forum des étudiants en droit

Questions sur l'IED Paris 8

Par **Anna1**, le **26/04/2020** à **18:47**

Bonjour à tous,

Je souhaite entrer à l'IED à la rentrée prochaine en 1ère année de Droit et j'ai quelques questions pour lesquelles je n'ai pas trouvé de réponses :
- l'inscription est-elle difficile à être accordée ?
- les TD doivent ils se passer en présentiel ?
- il y a t'il des cours en support papier ?

En vous remerciant d'avance
Anna

Par **EU4CK2**, le **04/05/2020** à **11:52**

Bonjour,

Pour répondre à tes interrogations :

-L'inscription en L1 n'est pas difficile. C'est plus compliqué par contre si tu demandes une équivalence pour valider des matières ou carrément des années complètes.

-Il y a des regroupements mais à ma connaissance, ils ne sont pas obligatoires. Tout est vraiment fait en ligne.

-Non, il n'y a pas de support papier. Tu auras accès aux cours complets des professeurs, généralement des PDF ou word. Mais rien ne t'empêche de les imprimer

Par **Anna1**, le **04/05/2020** à **12:09**

Merci beaucoup pour ta réponse! :)

Et une dernière question, sais tu ce qui est mieux entre l'enseignement à distance proposé par l'IED Paris 8 et celui proposé par le Cavej Paris 1 Sorbonne?

Merci encore d'avance,

Anna

Par **EU4CK2**, le **04/05/2020** à **18:31**

C'est que mon avis mais voilà ce que je pense.

Pour la licence, les 2 sont des bonnes formations. Pour le master, vaut mieux se rendre à la Sorbonne (question de réputation mais aussi je trouve que les masters proposés à l'IED ne conviennent pas à tout le monde. Ils sont très axés pénal et procédures faut le savoir).

Par rapport à la qualité de l'enseignement, à Paris 8, y avait des très bonnes choses comme il y avait de très mauvaises choses. L'avantage je trouve c'est que j'ai l'impression que les professeurs proposaient plus d'exercices qu'au cavej (où tu n'as principalement qu'un seul devoir à rendre, facultatif, par matière à TD). Et surtout les cours sont directement disponibles, contrairement au cavej où il faut écouter des enregistrements et prendre des notes (même si officieusement les étudiants partagent les documents via une dropbox mais généralement les cours ne sont pas vraiment à jour).

Pour le Cavej, ils sont meilleurs pour tout ce qui est enregistrement des regroupements (via youtube), et pour les documents qu'ils transmettent. Faut dire que le Cavej est un centre qui fait les cours à distance depuis de nombreuses années par rapport à l'IED et le staff qui le gère est très compétent (Bruno Dondero, par exemple, est très impliqué la-dedans on dirait). Tu as des fasicules avec les arrêts à découvrir/ apprendre et des bulletins de liaison fait par les profs. TU peux aussi facilement contacter les profs pour poser des questions. Les étudiants, j'ai l'impression, coopèrent plus au Cavej.

Voilà à peu près ce que j'ai à dire sur les deux ! Après, pour s'inscrire en L1, les deux centres se valent largement

Par **Anna1**, le **04/05/2020** à **21:58**

Réponse très exhaustive! Merci :)

Finalement, je pense m'inscrire au Cavej. Et, comme je vais travailler (à temps partiel) en même temps, je pense que je ne vais pas perdre mon temps à retranscrire tous les audios par écrit, donc je vais acheter des livres et faire mes fiches par rapport à ceux-ci.

En tout cas un grand merci à toi!!

Par **mamil49**, le **07/07/2021** à **16:29**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour, j'aurai une petite question s'il vous plait,

J'ai été accepté au caves à La Sorbonne en première année, mais je me demandais si c'était possible de me réorienter au terme de celle-ci ou en cours d'année en cas de désistement d'autres élèves, en présentiel

Merci !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés